



Association régie par la loi de 1901
6, allée des Primevères - 95360 MONTMAGNY
01 39 83 24 28 – <http://www.villages-dogons.org>

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 28 SEPTEMBRE 2017

Le 28 septembre 2017 à 20 heures 30, les membres de l'association VILLAGES DOGONS se sont réunis en Assemblée Générale annuelle à la salle annexe de la Salle des Fêtes de MONTMAGNY pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité et financier ;
- Election du Conseil d'administration et du Bureau ;
- Montant de la cotisation 2017/2018 ;
- Projets de l'année en cours ;
- Questions diverses.

Sont présents (dans l'ordre d'émargement de la feuille de présence) : Dominique LUTRAN, Aminata CAMARA, J.L. PORTAIL, Michèle FORTHOMME, Didier CHAMBAUD, Elisabeth AVILES, Jean Pierre JUBIEN, Nadine GIROT, Annie et Christian BODA, Denise BAZELLE, Martine et Franck CAPMARTY, Odile FRENEHARD, Hugues FORTHOMME, Catherine FOURNY, Annick PREVOST, Serge FOURNY.

Sont représentés (par ordre alphabétique) : François ANTOINE, Marie-Hélène ARCHIMBAUD, Andrée et Roland BERGER, Renée BALTZINGER, Murielle BOUDAUD, Daniel BOULLET, Liliane et Pierre BRABETZ, Pierrette DANTIGNY, Nicole et Jean Louis DELMAS, Paulette DUCHESNE, Georgette FOURNY, Elise et Gilbert FOURNY, Anne Marie FRENEHARD, Colette GAUTHIER, Marie Christine GOISNARD, Laurence LEDOUX, Isabelle et Pierre MASSON, Marthe PIECHOROWSKI, Michelle et Michel PODVIN,

Hugues FORTHOMME assume les fonctions de secrétaire.

Après avoir remercié les personnes présentes, Serge FOURNY, Président, déclare la séance ouverte.

• LE RAPPORT D'ACTIVITES ET FINANCIER

Serge expose que l'association a encore beaucoup travaillé cette année.

Aucun adhérent n'ayant pu se rendre au Mali, c'est encore grâce à Moussa que l'association peut réaliser les projets qu'elle a décidés. Toutefois, rien ne peut se faire sans l'engagement des adhérents qui, en France, participent aux ventes et aux expositions qui permettent de financer ces projets.

Les recettes (ventes d'artisanat africain, cotisations, dons) se sont élevées à près de 26 000 €. Elles incluent une subvention de la Ville de MONTMAGNY. Cette aide municipale diminue chaque année : 4 500 € il y a 3 ans, 1 000 € il y a 2 ans, 500 € l'année dernière. Cette année, elle est réduite à la somme de 300 € !

Ces recettes (et l'argent qui était en caisse en début d'exercice) ont permis la poursuite des projets en cours que Serge détaille.

Finalisation de deux puits : FERRO et SOKI

Après avoir constaté que le niveau d'eau demeurerait pérenne, les travaux du puits de FERRO (dont l'eau avait surgi miraculeusement à 45 mètres de profondeur alors que le Conseil d'administration avait décidé, faute d'eau, de le transformer en citerne pour les eaux de pluie) et du puits de SOKI sont terminés : les dalles de fond, les margelles et les dalles anti-bourbier ont été construites.

Puits d'AMBILEM

Ce puits qui a maintenant une profondeur de 36 mètres aurait dû être terminé cette année. Malheureusement, le chantier a été perturbé par un accident à la suite duquel un ouvrier a dû être amputé d'un pied !

Actuellement, les villageois utilisent (pour les animaux et les cultures) l'eau présente au fond du puits.

Les travaux de creusement reprendront à la saison sèche pour permettre la finalisation de ce puits qui aura atteint la profondeur qui avait été envisagée au début du projet : 40 mètres !

Serge rappelle que pour permettre à l'association de financer ce projet, le Conseil Régional d'Ile-de-France a octroyé une subvention importante de 12 500 € (un acompte de 10 000 € a déjà été versé) et la Ville de MONTMAGNY la somme de 1 000 €. Lorsque ce puits sera terminé, le Conseil Régional d'Ile-de-France versera le solde de la subvention promise.

La piste de KOUMBE-GUENEBANA-PANGA

Serge rappelle que les villageois travaillent pour la réalisation de cette piste depuis maintenant une vingtaine d'années.

La partie du tronçon de la piste qui va du pied de la falaise au village de GUENEBANA est presque terminée. Des arbustes et de la végétation ont été plantés sur la dune afin de retenir le sable de façon naturelle et éviter que tous les ans la piste soit ensablée à cet endroit. Il sera nécessaire de procéder au remplacement des plants qui n'ont pas supporté la période sèche.

Les travaux se sont avérés beaucoup plus importants qu'envisagés : cette année, 25 tonnes de ciment, 16 cartons de dynamite, 62 jours d'utilisation du compresseur ont été nécessaires.

De plus, il convient de se rappeler que pour réaliser le béton, les villageois ont ramené à « tête de femme » plusieurs tonnes de gravillons et de sable.

Les travaux vont se poursuivre l'année prochaine sur le tronçon allant de GUENEBANA à PANGA.

La plus grande partie de la piste (partie montante) est terminée : alors qu'antérieurement les villageois devaient monter la falaise par un chemin très escarpé en portant leur mobylette à dos, ils peuvent maintenant faire le trajet sur leur vélomoteur.

Microcrédits consentis en faveur d'associations de femmes

Serge rappelle les prêts consentis et les sommes qui ont été remboursées.

Les associations KOIDYNA et FABA DABO du village de WALO ainsi que l'association des femmes du village de YOBOUDOU ont fini de rembourser leurs prêts. Cela signifie qu'elles sont parvenues à constituer des fonds propres qui remplacent les prêts accordés et qui leur permettent de poursuivre leurs activités de façon autonome. Ces aides ont été des tremplins qui leur permettent de poursuivre maintenant leurs commerces en toute indépendance.

A titre d'exemple, Serge rappelle que VILLAGES DOGONS avait prêté en 2014 la somme de 400 000 francs CFA (610 €) à l'association des femmes du village de YOBOUDOU. Cette dernière termine le remboursement du microcrédit en remettant à Moussa le solde du prêt, la somme de 250 000 francs CFA tout en ayant en caisse 800 000 francs CFA pour poursuivre ses activités !

Sur les 13 microcrédits accordés, 7 sont encore actifs.

A la demande de Moussa pour qui la gestion des microcrédits demande beaucoup de temps (rencontrer les femmes régulièrement pour s'assurer de la détention des sommes prêtées, ...), VILLAGES DOGONS ne consent plus de nouveaux microcrédits et se désengage petit à petit. Ils vont donc disparaître progressivement.

Malheureusement, les activités commerciales des associations de femmes pâtissent du fort ralentissement de l'économie à DOUENTZA.

Après quelques échanges avec les adhérents, Serge transmet les informations qu'il a pu obtenir du pays dogon.

La situation locale s'envenime et les tensions entre ethnies sont de plus en plus violentes. Plusieurs morts sont à déplorer à la suite de conflits entre Bambaras ou Dogons (agriculteurs) et peuls (éleveurs).

Des religieux extrémistes s'installent progressivement dans certains villages et imposent de nouvelles pratiques religieuses.

Association pour le Développement du village de DAKHAGBE (ADD)

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue en 2015, une subvention de VILLAGES DOGONS d'un montant de 3 000 € a été votée en faveur d'ADD. Cette aide a permis à ADD de percevoir une subvention du Forum des Organisations de Solidarités Internationales issues des Migrations (FORIM) pour réaliser en décembre 2016 un forage dans le village de DAKHAGBE en Guinée Conakry.

Serge rappelle qu'au Mali et notamment au pays dogon, le problème des villageois est d'obtenir l'eau qui est retenue profondément dans les nappes phréatiques. Pour obtenir de l'eau il est préférable de creuser un puits car un forage ne survivrait pas longtemps aux sollicitations des villageois.

En Guinée Conakry, le problème est d'avoir de l'eau potable. En effet, il y a des rivières, mais elles sont polluées en amont par les activités humaines. L'eau consommable pouvant être accessible facilement dans le sol, un forage est moins sollicité et a une bonne espérance de vie.

Puis Serge donne la parole à Aminata, Présidente d'ADD, qui informe les membres de VILLAGES DOGONS des événements survenus dans le village de sa famille.

Alors que ce sont ADD, le FORIM et VILLAGES DOGONS qui ont financé le forage, une ONG française demanderait des cotisations aux villageois en contrepartie de l'utilisation de l'eau ! Les sommes perçues auraient pour objet de procéder aux réparations du forage lorsqu'il tombera en panne.

Cette décision est unilatérale et n'emporte pas l'approbation des villageois.

D'autre part, une société privée spécialisée dans l'exploitation de la bauxite en Guinée a obtenu un permis d'exploration du site de Bel Air où est situé le village de DAKHAGBE.

Le projet prévoit l'extraction du minerai de six carrières à ciel ouvert. Il est conçu pour une capacité de production constante de 5,5 millions de tonnes par an et une durée totale de vie du site d'exploitation d'environ 15 ans pour ce premier contrat (renouvelable). Pour permettre le chargement du minerai dans les navires d'exportation la construction d'une route est prévue ainsi que la construction d'un port artificiel.

Cette société demanderait aux villageois d'abandonner une partie de leurs terres, de leurs jardins et de leurs vergers pour lui permettre de s'implanter dans la zone. En contrepartie et à titre indemnitaire, elle proposerait le versement de l'équivalent d'une somme globale de 50 000 € pour l'ensemble des 1 500 villageois (33 € par villageois !).

Les travaux provoqueront de très nombreuses nuisances (explosions, utilisation de produits chimiques, pollution de la rivière et des eaux potables, poussières, passages réguliers et à grande vitesse de camions de et vers le port qui sera construit, ...)

Si ce projet se réalisait, la plupart des villageois, qui sont des paysans, devraient émigrer vers les grandes villes (ou vers la France...) qui sont déjà saturées en population.

Cette société aurait également fait miroiter des promesses de travail local. Les villageois, analphabètes pour la plupart, croient que ces promesses les sortiront de la misère...

Ces informations provoquent de nombreux échanges choqués des membres de VILLAGES DOGONS.

Serge précise qu'il a contacté CCFD Terre Solidaire qui a envoyé un enquêteur sur place. Aminata et lui partiront la semaine prochaine en Guinée Conakry afin d'obtenir des informations sur place.

Mise aux votes du rapport d'activité et financier

Plus personne n'ayant d'interrogations ou ne souhaitant obtenir de compléments d'informations, le rapport d'activité et financier, mis aux votes des adhérents, est approuvé à l'unanimité.

• **ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU**

Serge rappelle que le mandat des membres du Conseil d'administration est arrivé à expiration. Il interroge l'Assemblée pour connaître les candidats.

Après divers échanges, les membres de l'association décident à l'unanimité de renouveler le mandat des administrateurs.

Le nouveau Conseil d'administration est ainsi composé de la façon suivante : Marie-Hélène ARCHAMBAUD, Elisabeth AVILES, Denise BAZELLE, Didier CHAMBAUD, Hugues FORTHOMME, Catherine et Serge FOURNY, Michelle de FREITAS, Annick PREVOST et Dominique LUTRAN.

Serge rappelle que lors des réunions du Conseil d'administration, chacun peut venir et s'exprimer.

A l'unanimité, le Conseil d'administration choisit parmi ses membres un bureau composé de :

- Serge FOURNY (Président),
- Michelle de FREITAS (Trésorière),
- Hugues FORTHOMME (Secrétaire).

• **MONTANT DE LA COTISATION 2017/2018**

Un noyau important d'adhérents demeure. On remarque cependant une érosion constante depuis qu'il n'est plus possible de se rendre au Mali.

Après en avoir délibéré, les membres de l'association décident à l'unanimité de maintenir le montant des cotisations à la somme de 25 € pour un couple, de 15 € pour une personne, avec un demi-tarif pour les personnes ayant des revenus réduits.

• **PROJETS DE L'ANNEE EN COURS**

Puits d'AMBILEM

Cette année verra la fin du creusement et la réalisation des travaux de finition (dalle de fond, margelle et dalle anti-bourbier) du puits d'AMBILEM.

La piste de KOUMBE-GUENEBANA-PANGA

Les membres de l'Assemblée décident à l'unanimité de poursuivre les travaux de construction de la piste. Il sera nécessaire, selon les endroits, de l'élargir ou de la bétonner. La descente dans les rochers (de GUENEBANA à PANGA) va demander encore beaucoup d'énergie et d'argent.

Moussa estime ces travaux à 15 millions de francs CFA (près de 23 000 €).

Manifestations

Les prochaines manifestations qui permettront la vente d'artisanat africain sont fixées à :

- Couleurs et Saveurs d'automne (EAUBONNE) : 14 et 15 octobre 2017
- Marché du Monde (NANCY) : 18 et 19 novembre 2017
- Les 3 Jours de Villages Dogons (MONTMAGNY) : 24, 25 et 26 novembre 2017.

Chacun précise ses disponibilités. Un calendrier des équipes qui tiendront les stands sera communiqué.

Serge et Catherine se rendront au Burkina-Faso au début du mois de novembre.

Diverses observations sont encore échangées, puis, plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.